



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

L'accompagnement à l'orientation au lycée :

Diversité du pilotage, des acteurs impliqués, des mobilisations et des modalités d'action

Carole DAVERNE-BAILLY et Yong LI

Résumé.

Dans un contexte de massification de l'enseignement supérieur et de persistance des inégalités d'orientation, notre texte - qui prend appui sur une analyse en cours de 140 entretiens semi-directifs - montre que les acteurs professionnels impliqués dans le processus d'orientation s'investissent mais selon des modalités et temporalités différentes (intra et inter-établissements) qui dépendent de leur conception de l'accompagnement à l'orientation, de leur statut ou encore des caractéristiques scolaires et sociales des lycéens. Il montre également que les propositions faites par ces acteurs pour améliorer l'orientation se heurtent à de vives difficultés et tensions.

Le contexte actuel de massification de l'enseignement supérieur et de persistance des inégalités d'orientation (Albouy & Wanecq 2003 ; Convert 2010 ; Draelants 2013 ; Duru-Bellat & Kieffer 2008 ; Laplante et al. 2018 ; Nakhili 2005 ; Pilote, Joncas & Kamanzi 2018 ; Van Zanten 2015) a conduit à la mise en œuvre d'actions institutionnelles, les plus récentes étant la réforme du lycée et la loi orientation et réussite des étudiants (ORE). Celles-ci visent l'atteinte d'objectifs communs : une individualisation des parcours, la réussite des lycéens et des étudiants, la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Il s'agit de permettre à chacun de s'orienter au mieux, le poids déjà déterminant des établissements d'enseignement dans l'orientation étant renforcé (Draelants 2013).

Le système éducatif se caractérisant par un grand écart entre les réformes décidées au niveau national et leur traduction locale (Van Zanten 2006), il apparaît essentiel d'analyser de quelle manière les acteurs professionnels des lycées mettent en œuvre ces réformes, s'en emparent, s'engagent en termes d'accompagnement à l'orientation et de réduction des inégalités d'orientation. Si l'intérêt porté à *Parcoursup* apparaît clairement dans de récentes publications (Beaud & Vatin 2018 ; Bodin & Orange 2019 ; Clément, Couto & Blanchard 2019 ; Frouillou, Pin & Van Zanten 2019 et 2020 ; Tiberj 2021), celui accordé à l'articulation de la réforme du lycée et de la loi ORE, dans leur volet "orientation", l'est beaucoup moins (Daverne-Bailly & Bobineau 2020 ; Daverne-Bailly, à paraître).



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Notre texte porte sur l'accompagnement à l'orientation au lycée, en saisissant les effets conjugués de la réforme du lycée et de la loi ORE. Il articule enseignements secondaire et supérieur, ces deux segments du système éducatif étant souvent cloisonnés dans les recherches, alors que les expériences d'orientation chevauchent les ordres d'enseignement. Il est structuré en quatre temps : (1) une présentation de la méthodologie de recherche ; (2) une présentation de nos résultats, l'accent étant mis sur les priorités affichées par deux équipes de direction, (3) les conceptions de l'accompagnement à l'orientation selon diverses catégories d'acteurs et (4) leurs "préconisations".

Enquêtes de terrain

Trois enquêtes de terrain ont été réalisées dans le cadre d'enseignements de sociologie de l'éducation et de méthodologie de la recherche, avec des étudiants de master. En 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022, 140 entretiens semi-directifs ont été menés auprès de proviseurs, conseillers principaux d'éducation (CPE), psychologues de l'éducation nationale (psy-EN), enseignants, professeurs-documentalistes (prof-doc), secrétaires des élèves et cadre éducatif qui exercent dans des lycées du Grand-Ouest (les lycées ont des caractéristiques contrastées en termes de situation géographique, de public scolaire et d'offre de formation). S'ajoutent deux chargées d'orientation, en poste dans une mission insertion orientation (MIO). 64 entretiens et 1550 questionnaires - dont l'analyse n'est pas ici restituée - ont également été réalisés auprès de lycéens des classes de première et d'étudiants en première année post-baccalauréat, pour l'essentiel à l'université.

Le tableau récapitulatif des données recueillies est le suivant :

Acteurs	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Proviseurs	7	1	8	16
Psy-EN	6	8	8	22
Enseignants	14	16	13	43
Prof-doc		2	6	8
CPE	12	15	19	46
Chargées d'orientation		2		2
Cadre éducatif			1	1
Secrétaire des élèves		2		2
Total	39	46	55	140
Élèves / Étudiants	20 lycéens (et 369 questionnaires)	23 étudiants L1 (et 755 questionnaires)	21 étudiants L1 (et 426 questionnaires)	64 (1550)



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Les guides d'entretien "acteurs professionnels" ont permis de recueillir des données sur les choix d'enseignements de spécialité (ES), les vœux sur *Parcoursup*, l'engagement de l'établissement en matière d'accompagnement à l'orientation, les espaces de concurrence, la réforme du lycée et la loi ORE, auxquelles s'ajoute une identification de la personne interrogée, de l'établissement et des élèves. Nous avons ordonné, catégorisé et comparé les différents points de vue ; nous avons aussi travaillé leurs liens, articulations et contradictions. Toutes les précautions éthiques et déontologiques ont été prises pour que les données récoltées sur le terrain soient traitées et restituées de façon anonyme.

Au moment où nous avons négocié l'accès au terrain d'enquête et recueilli nos premières données en novembre 2019, la suppression des séries en voie générale, la nouvelle organisation du baccalauréat et la modification des programmes étaient une source de tensions. Deux ans plus tard, les tensions restent palpables en raison notamment de la suppression des évaluations communes (E3C) au profit d'un contrôle continu.

Le travail d'enquête réalisé avec les étudiants de master se poursuit dans le cadre de la recherche "Orientation du lycée vers l'enseignement supérieur" (ORLYSUP, 2021-2025), financée dans le cadre du PIA3 "100 % inclusion, un défi, un territoire".

Priorités des équipes de direction

Les résultats de l'enquête 2019-2020 (cf. Daverne & Bobineau, 2020), qui portent sur l'analyse de 14 entretiens réalisés dans 2 lycées contrastés (Maupassant et Victor Hugo), montrent que, si dans le cadre de la réforme du lycée et de la loi ORE, l'accompagnement à l'orientation (Conseil national d'évaluation du système scolaire [CNESCO], 2018) a été renforcé, il n'en demeure pas moins que la manière dont la réforme du lycée et *Parcoursup* ont été appréhendés se révèle différente.

Liberté de choix, risques limités et familles dotées

À Maupassant - lycée général et technologique situé au centre d'une grande ville de province, dont la réputation et la singularité reposent sur une offre d'enseignements littéraires et artistiques rares - la déclinaison de la réforme du lycée reprend les objectifs ministériels affichés : chaque lycéen peut choisir son parcours en fonction de ses goûts et ambitions. Certes, des mutualisations d'ES entre lycées voisins sont techniquement quasi-impossibles en raison de contraintes organisationnelles (liées à la conception des emplois du temps) et la souplesse affichée par la réforme est toute relative. Ceci étant, l'offre est suffisamment large à Maupassant pour que les jeunes choisissent. Trois raisons expliquent que l'espace des triplettes offert aux lycéens soit ouvert :



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

- selon le proviseur, la combinaison construite par chaque lycéen peut s'élaborer sur la base de ses goûts et envies, sans nécessairement compromettre une poursuite d'études dans un domaine à ce jour indéfini (un point de vue toutefois assez peu partagé par les enseignants et lycéens) : *"Pour la majorité d'entre eux [les lycéens], faire le lien entre leur spécialité et un projet post-bac, c'est purement artificiel"* (proviseur) ;
- certains lycéens s'autorisent à choisir des combinaisons atypiques (par exemple, "humanités, littérature et philosophie ; théâtre ; physique chimie"), perçues comme risquées et incompatibles avec une poursuite d'études par ceux qui ne les osent pas, dans la mesure où ils se projettent comme de futurs étudiants de Maupassant, qui propose notamment des formations post-baccalauréat artistiques ;
- enfin, au regard des ressources extracurriculaires de l'établissement (Draelants 2013), à savoir l'accueil de familles plutôt averties et socialement privilégiées (le pourcentage de professions et catégories socio-professionnelles défavorisées y est de 22%, contre 31.5% au niveau de l'académie), nous pouvons raisonnablement penser que si l'équipe de direction autorise toutes les triplettes, les parents, capables de mobiliser un ensemble de ressources informationnelles, exercent quant à eux un contrôle sur les choix d'ES et permettent les ajustements nécessaires.

Restriction des choix, ouverture des possibles et familles peu dotées

À Victor Hugo - lycée polyvalent situé à la périphérie d'une grande ville de province, qui propose une offre d'options variée et un accueil de sportifs de haut niveau - la déclinaison de la réforme du lycée reprend aussi les objectifs ministériels affichés, mais sous une autre forme qu'à Maupassant. Ici, un temps d'aide à l'orientation est davantage pensé, pour préparer les choix d'ES et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur ; les élèves sont davantage accompagnés selon les horaires prévus et par le proviseur. À Victor Hugo, où le nombre d'ES offert est assez proche de celui de Maupassant, les lycéens ne sont pas autorisés à les combiner comme ils le souhaitent et invités à conserver les mathématiques en tant qu'ES ou matière optionnelle pour ceux qui les abandonneraient à la fin de la classe de première. Deux raisons expliquent que l'espace des triplettes offert aux lycéens soit contraint :

- les lycéens, jugés par le proviseur peu conscients des incertitudes du monde post-baccalauréat et de la difficulté à s'assurer des débouchés professionnels, sont incités à réaliser des choix d'ES qui répondent à la nécessité de se fermer le moins de portes possible ;



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

- face à des jeunes plutôt d'origine populaire (le pourcentage de PCS défavorisées y est de 42 %, contre 31,5 % au niveau de l'académie), dont les familles sont facilement désemparées devant la complexité des réformes et des parcours individualisés à construire, le proviseur s'engage pleinement, voire se substitue aux parents. Pour ces jeunes, les informations à leur portée sur les ES et leurs débouchés - et la maîtrise de ces informations - sont capitales et c'est là que se construisent d'importantes disparités entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ou croient savoir ; entre ceux qui visent haut et ceux qui limitent leurs ambitions en raison d'entraves d'ordre financier, géographique ou encore psychologique. C'est en effet dans le cas de tels élèves que l'inégalité des chances joue le plus, ce dont l'équipe de direction de Victor Hugo - suivie par l'équipe enseignante et les psy-EN - semble bien consciente : "*Nous on est là pour compenser ce que les parents ne font pas*" (proviseur).

Une "canalisation" inattendue dans un contexte tendu

Les différences observées font sens localement, au sein de chaque établissement qui participe à une "canalisation" des aspirations (Van Zanten 2015), c'est-à-dire oriente les choix des élèves - par imprégnation (Maupassant) ou de manière directe (Victor Hugo) - vers certains types d'études. Si ce premier constat surprend peu, à y regarder de plus près, un second résultat réinterroge les travaux jusqu'alors menés (Draelants 2013, Nakhili 2005, Van Zanten 2015) sur l'impact de l'offre de formation, de la position de l'établissement et des caractéristiques des élèves accueillis. En effet, Maupassant met à disposition de ses élèves des informations mais ne s'engage pas au-delà dans l'orientation et l'accompagnement ; l'initiative doit venir des élèves et/ou de leurs parents. Cet établissement s'inscrit dans une logique de "libre-service", qui est certes peu associée à un type d'établissement scolaire bien spécifique (Draelants 2013), alors qu'il scolarise en moyenne de bons élèves issus de quartiers socialement favorisés et conduit vers l'enseignement supérieur. Victor Hugo combine quant à lui des ressources importantes et un réel engagement pour informer, guider et élever les aspirations des élèves. Cet établissement s'inscrit dans une logique de "mobilisation", qui se rencontre plutôt dans des grands établissements et de préférence situés en zone urbaine (Draelants 2013), alors qu'il se situe à la périphérie d'une grande ville de province, est polyvalent et scolarise plutôt des élèves d'origine sociale défavorisée.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Les priorités affichées par les deux proviseurs (et leur "management" de l'accompagnement à l'orientation) sont à mettre en perspective avec une tension entre, d'une part, le principe selon lequel aucune formation du supérieur ne peut faire figurer officiellement parmi ses attendus telle ou telle combinaison de spécialités et, d'autre part, les messages véhiculés sur les choix les plus "efficaces" dans le cadre de la nouvelle organisation du lycée (Flégès, Wexler & Rey 2020, 66). Leurs priorités sont aussi à mettre en perspective avec des temporalités très courtes et une information lacunaire, qui ont sans doute rendu difficile un temps de concertation avec les enseignants. Au moment du recueil de données (en novembre 2019), nous faisons d'ailleurs rapidement le constat que les caractéristiques clés d'une action publique (Levin & Fullan 2008) n'étaient pas réunies. En quelques mots, les personnels rencontrés témoignaient à l'unanimité d'une mobilisation plutôt négative des enseignants, d'une communication du ministère incohérente dans le temps, de conditions organisationnelles qui n'étaient pas réunies, d'un changement imposé brutalement et d'un manque de moyens financiers.

Conceptions de l'accompagnement à l'orientation

Les résultats de l'enquête 2020-2021 (*a priori* confirmés par l'analyse en cours des entretiens menés en 2021-2022) montrent que les acteurs ne partagent pas tous la même conception de ce sur quoi doit se focaliser l'action en matière d'orientation (Daverne, à paraître). De l'analyse des entretiens menés avec les enseignants, psy-EN, CPE et prof-doc, quatre conceptions se dégagent.

Informer

Le travail d'information sur l'offre d'enseignement supérieur n'est jamais totalement délégué aux élèves et à leurs familles. En effet, nos données témoignent toutes d'une mise à disposition de ressources relativement formelles (réunions collectives, ateliers et/ou aides d'heures à l'orientation ; affichages ; brochures ; annonces via le site du lycée sur les forums, les journées portes ouvertes [JPO] ou encore le calendrier *Parcoursup* ; participation à des salons d'orientation et/ou des métiers), nécessairement sur la base d'une sélection des informations (Van Zanten 2015), dans l'objectif d'aider les lycéens à se projeter dans l'enseignement supérieur. Le degré d'anticipation varie selon les établissements, certains privilégiant les lycéens des classes de terminale, d'autres l'ensemble des lycéens.

Pour reprendre le modèle du "libre-service" proposé par Draelants (2013), les élèves et leurs familles sont "*présupposés capables de mobiliser un ensemble de ressources extérieures (sites web, guides, palmarès, JPO) pour éclairer leurs jugements*" (Van Zanten 2015, 89), un peu comme si le passage de la mise à disposition de l'information à son appropriation se faisait sous le mode de l'évidence alors même qu'il dépend des contextes sociaux et culturels.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Soucieux de limiter les "inégalités concernant [la] capacité à chercher, trier et mobiliser des informations" (Frouillou, Pin & Van Zanten 2020, 346), quelques acteurs professionnels insistent certes sur la nécessité d'aller au-delà d'une simple mise à disposition, mais tous ne sont pas outillés pour former les lycéens. D'autres soulignent par ailleurs des inégalités territoriales : dans des établissements excentrés, il s'avère difficile de faire venir des professionnels pour qu'ils présentent leur métier ou d'accompagner les lycéens à des forums et salons en raison du coût financier induit par le déplacement. Quant aux actions, certaines n'ont pas été menées à terme à cause de la crise sanitaire ; d'autres - comme les forums de l'orientation et/ou des métiers - sont "une bonne idée sous-exploitée" (CPE) car "c'est des hordes d'élèves qui se baladent, la plupart d'eux filent d'ailleurs, mais comme ça on peut se dire : on a fait un forum" (enseignant HG).

Les deux conceptions suivantes reprennent aussi l'un des modèles de Draelants (2013) - celui de la "mobilisation" (l'établissement ne se contente pas de mettre à disposition des ressources, il met en relation) -, mais en l'affinant. La "mobilisation", nous semble-t-il, peut s'inscrire sur un continuum dont les extrémités sont une mobilisation en mode mineur, qui consiste à guider, et une mobilisation en mode majeur, qui consiste à compenser les inégalités.

Guider

Nos données révèlent que les établissements et les acteurs préparent les lycéens à l'utilisation de la plateforme *Parcoursup*. Les pratiques s'articulent autour de quatre axes : 1) présenter "le mode d'emploi" de la plateforme (les dates clés, les 3 phases, le contenu de la plateforme, la création du dossier, la formulation et la validation des vœux, etc.), 2) sensibiliser au respect des délais, 3) inciter à élargir les choix et à ne pas se restreindre aux filières sélectives ou en tension, 4) proposer de faire l'inscription et de formuler les vœux dans un espace et sur un temps dédiés ou contrôler que cette première phase est bien réalisée. Ce travail constitue une étape importante du processus d'accompagnement à l'orientation susceptible de limiter des inégalités d'orientation liées à une mauvaise compréhension du fonctionnement de *Parcoursup* (Frouillou 2021) ; il vise aussi à rassurer des lycéens décrits comme particulièrement stressés, déstabilisés et inquiets.

Derrière un discours commun sur la prise en compte du profil des lycéens, se dissimulent toutefois des pratiques diversifiées (en présentiel et distanciel, si l'on considère la période de confinement et/ou de fermeture des lycées). Le fait d'organiser des entretiens individuels n'a rien de systématique ; pas plus que celui de donner des avis consultatifs lors du premier conseil de classe ou des conseils personnalisés ; pas plus que celui de superviser les vœux du point de vue de l'ajustement entre le "niveau" scolaire des élèves et le degré de sélectivité des formations demandées ; pas plus que d'aider à rédiger un curriculum vitae et un projet de formation motivé, etc.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Compenser les inégalités

De nombreux acteurs professionnels évoquent les freins à l'orientation, mais seul un binôme de professeurs principaux de classes technologiques va réellement au-delà du simple constat. Ces derniers ont construit un projet d'accompagnement à l'orientation, soutenu par l'équipe de direction, et dédié à des jeunes aux profils scolaire et social fragiles, absentéistes ou décrocheurs, scolarisés dans des classes difficiles. Il s'agit d'une initiative personnelle - et non pas d'une politique d'établissement (parmi les cinq acteurs professionnels interrogés dans le même lycée, seuls ces deux professeurs principaux se mobilisent en mode majeur), qui demande temps et énergie, voire prend le pas sur le métier d'enseignant.

De façon pragmatique, il s'agit tout à la fois d'accompagner la participation à un forum ; d'apprendre à rechercher et trier les informations sur les formations de l'enseignement supérieur ; d'aider à décrypter *Parcoursup* et à comprendre les 3 phases ; d'utiliser les tests de personnalité de l'office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) pour faire trouver aux élèves des champs d'intéressement ; de stimuler leurs questionnements ; de mettre en place des micro-stages sur une journée ; de demander aux élèves un classement informel de leurs vœux afin d'être prêts à l'annonce des résultats *Parcoursup* ; d'accompagner les redoublements et réorientations. Il s'agit aussi d'impliquer les parents, voire de s'y substituer corps et âme. En combinant des ressources importantes et une mobilisation en mode majeur, ces deux professeurs principaux s'efforcent d'élever les aspirations de jeunes fragiles socialement et scolairement vers l'enseignement supérieur, ce qui va à l'encontre du modèle du "service minimum" (l'établissement met à disposition de ses élèves des ressources limitées en matière d'informations concernant l'enseignement supérieur), généralement proposé dans l'enseignement technique et identifié par Draelants (2013).

Apprendre à se connaître

Les psy-EN, qui considèrent que les jeunes ont suffisamment de ressources et d'informations mais que ces derniers ne se les approprient pas, insistent sur la nécessité de leur apprendre à se connaître, pour améliorer leur capacité à s'orienter de manière éclairée et autonome, pour qu'ils aillent vers ce qui les épanouira. Il s'agit de considérer les jeunes dans leur globalité (et non juste en tant qu'élèves) ; de privilégier la formation du jugement ; d'encourager une attitude réflexive face à l'orientation ; de les aider à prendre confiance en eux, à se projeter dans l'avenir et à devenir autonomes ; de les faire grandir. Ce sont des compétences revendiquées par les psy-EN et que, selon eux, n'ont pas les enseignants. Les psy-EN pointent aussi leur rôle en termes d'informations : ils communiquent sur les nouveautés, les points de vigilance à avoir, l'organisation de l'enseignement supérieur, les dates des forums et salons, etc.

Entre informer, se mobiliser (en mode mineur ou majeur) et apprendre aux jeunes à se connaître, les frontières semblent relativement floues, ce qui suscite des tensions - notamment entre psy-EN et enseignants - en lien avec la répartition des rôles des uns et des autres d'une part, la manière de l'endosser d'autre part.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Si j'avais un pouvoir de décision...

Trois axes de l'accompagnement à l'orientation doivent être définis dans le projet d'établissement, lui-même inscrit dans le cadre du plan académique établi en lien avec la région (Flégès, Wexler & Rey 2020) : connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés, découvrir le monde professionnel et s'y repérer, élaborer son projet d'orientation. Ces trois axes font écho aux 101 réponses apportées par les enquêtés en 2020-2021 et 2021-2022 à la question "A votre avis, que faudrait-il imaginer pour accompagner au mieux les lycéens dans leur choix d'orientation ?" ; leur déploiement suscite de vives tensions et difficultés.

Découverte des formations, des métiers, de soi

Quelques acteurs professionnels rappellent l'existence du *Parcours Avenir*, dont la mise en œuvre demeure insuffisante, ou l'importance du choix des ES en classe de seconde, qui mériterait "une immersion pendant une semaine" (psy-EN) afin que les lycéens prennent des décisions éclairées. D'autres, plus nombreux, mettent l'accent sur une découverte multiforme de l'enseignement supérieur : passer une ou deux journée(s) sur un campus (et ainsi assister à des enseignements, déjeuner au restaurant universitaire, visiter une cité universitaire) ; créer des blogs ou forums pour que des lycéens ou néobacheliers puissent échanger avec des étudiants ; créer une base d'informations destinée aux lycéens ; proposer dans les lycées des actions de communication animées par des enseignants du supérieur et des étudiants ; travailler sur des compétences transversales telles que la capacité à rechercher l'information. L'objectif est d'aider les jeunes à se projeter dans l'avenir à court terme, de leur montrer les exigences de l'enseignement supérieur telles que l'autonomie et les méthodes de travail requises pour réussir (Coulon 1997, Lahire 1997, Millet 2003), de leur offrir une meilleure visibilité de l'impact de leurs choix d'ES sur leurs chances de réussite en post-baccalauréat... de ne ni les décevoir, ni les leurrer. Il est aussi de permettre aux acteurs du secondaire d'être le relais des attentes du supérieur. Il s'agit ici de penser - ou plutôt repenser, plusieurs actions étant d'ores et déjà menées dans les établissements d'enseignement - le continuum secondaire / supérieur, en accentuant les partenariats entre ces deux segments du système éducatif, les collaborations, les liens, la communication et l'information. Pour reprendre le propos tenu par l'un des enquêtés, "il faudrait créer un ministère passerelle" (enseignante d'HG).



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

À l'unanimité, les acteurs professionnels considèrent qu'accompagner au mieux à l'orientation les lycéens passe par une ouverture systématique sur le monde du travail, via des visites d'entreprise ou des stages en classes de seconde, première et/ou terminale "*bien préparés, bien accompagnés*" (prof-doc), l'accueil de professionnels dans les établissements dans une perspective pédagogique et non de marketing, la création de dispositifs tels que "*j'essaie ton métier*", des interventions de la Chambre des métiers. L'objectif est d'amener les lycéens à se projeter dans l'avenir à moyen terme, à se confronter au monde professionnel, à en découvrir la réalité et l'envers du décor, à élargir leur horizon. Il est aussi de leur donner envie, de les valoriser, de les responsabiliser et de les conduire vers plus d'autonomie. Il s'agit ici de construire des partenariats avec les employeurs, les collectivités territoriales et les associations, de multiplier les connexions avec l'environnement économique et professionnel, de travailler l'orientation avec le monde contemporain, c'est-à-dire en considérant de nouveaux secteurs porteurs mais méconnus.

Si la découverte de soi est un rôle clairement revendiqué par les psy-EN, il n'en demeure pas moins que travailler sur le jeune, ses goûts, plaisirs et centres d'intérêt, ses valeurs et choix de vie, ses forces et contraintes - et non exclusivement à partir de résultats scolaires, attendus de l'enseignement supérieur, taux de réussite en première année post-baccalauréat et débouchés professionnels - est une vision unanimement partagée par les acteurs professionnels. L'objectif est d'aider les lycéens à se construire comme personne, à prendre confiance en eux-mêmes, à dépasser leurs limites et à s'épanouir, conditions nécessaires pour s'orienter à 15-16 ans, un âge auquel il est d'autant plus difficile de se projeter que l'avenir semble conditionné par les résultats scolaires. Parce qu'"*un parcours n'en fait pas un autre*" (psy-EN), il s'agit ici d'individualiser l'accompagnement à l'orientation, de privilégier des entretiens personnalisés, de tenir compte "*non pas de la spécialité mais de la spécificité des élèves*" (enseignante d'espagnol), de connaître vraiment les élèves alors même que la notion de classe tend à s'effacer. Il s'agit aussi de laisser un temps long aux jeunes pour faire des choix éclairés, sereins et ouverts ; cela nécessite d'autoriser des combinaisons d'ES qui ne réduisent pas l'univers des possibles, de penser des parcours non linéaires (notamment via des réorientations et passerelles), de la souplesse, un droit à l'erreur.

Une enquête du CREDOC (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) pour le CNEC (Millot 2019) souligne que les jeunes sont d'autant plus satisfaits de leurs choix d'orientation qu'ils ont bénéficié d'un accompagnement à l'orientation dans ces trois domaines (connaissance des filières et des parcours possibles, connaissance des métiers et des débouchés, connaissance de soi). La mise en œuvre d'un tel accompagnement se heurte toutefois à plusieurs limites.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Dispositifs, formation, collaboration : oui, mais...

Il semble utile à certains enquêtés de donner le temps aux acteurs impliqués dans le processus d'orientation de non seulement mettre en place des dispositifs (Barrère 2013) - dès lors que cela s'avère utile, car des outils existent déjà et sont pertinents -, mais aussi de penser en profondeur les ressources à mobiliser pour réellement accompagner les lycéens. En effet, un travail sur la forme semble se réaliser au détriment d'un travail sur le fond, un peu comme si l'organisation suffisait d'elle-même (Glasman & Rayou 2015). Cela passe par une réelle préparation des journées dédiées à l'orientation (qu'il s'agisse d'une sortie à l'occasion d'un forum de l'orientation et/ou des métiers ou d'une manifestation organisée dans les murs de l'établissement), de dégager des temps privilégiés (soit des créneaux dans les emplois du temps de manière systématique, soit deux jours voire une semaine complète dédiés à l'orientation), d'ancrer l'accompagnement à l'orientation dans les enseignements hebdomadaires (ce qui nécessite de repenser les programmes et avoir une bonne connaissance des élèves), de réellement construire le temps éducatif dédié de 54 heures chacune des trois années de lycée (et/ou les deux semaines de l'orientation) inscrit dans les textes officiels mais souvent méconnus et/ou non mis en œuvre... et de former les acteurs.

Certains enquêtés insistent bien sur l'importance de mener des actions de formation, d'information et de sensibilisation auprès des acteurs professionnels impliqués dans le processus d'orientation, non seulement dans l'objectif d'une prise de conscience collective des enjeux de l'accompagnement à l'orientation en termes d'aspirations aux études supérieures et de réussite, mais aussi pour développer de nouvelles compétences (par exemple, la connaissance de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur et des métiers). Il s'agit d'*"arriver à changer dans la mentalité enseignante [...] c'est méchant peut-être de dire ça mais [...] mais un élève c'est pas que de l'apprentissage de cours, la construction d'un élève c'est un savoir-être, un savoir-faire et souvent on oublie, et ça devrait être obligatoire"* (proviseur-adjointe). Il s'agit aussi de proposer un cadre à des enseignants ... mécontents, qui n'adhèrent pas nécessairement à la réforme du lycée et au rôle qui leur est dorénavant dévolu en matière d'orientation : pour nombre d'entre eux, non seulement l'orientation n'est pas leur métier, mais en plus programme, évaluation et orientation entrent en concurrence. Un tel constat amène quelques enquêtés à suggérer une décharge horaire ou une mobilisation sur la base du volontariat.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Certains acteurs soulignent enfin la nécessité d'aller vers plus de collaboration, de coordination et de concertation entre les diverses catégories de personnel au sein des lycées, de manière lisible et pérenne. Les différentes conceptions de ce sur quoi doit se focaliser l'action en matière d'orientation (cf. ci-dessus) sont effectivement complémentaires et en interaction : par exemple, une mise à disposition de l'information n'a de sens que si elle est accompagnée par des acteurs qui guident et/ou aident les jeunes à se connaître ; guider n'a de sens que si les jeunes les plus défavorisés socialement et scolairement le sont prioritairement et par des acteurs disponibles, formés et informés, etc. L'idée est ici d'impliquer tous les acteurs dans le processus d'orientation - enseignants, CPE, psy-EN, familles -, de faciliter les liens entre eux, d'articuler leurs missions et interventions avec le triple objectif de préciser le domaine d'intervention de chaque acteur (ne serait-ce que pour les lycéens), d'éviter les doublons et de respecter le travail de chacun. Car, de l'avis de plusieurs enquêtés, "*c'est quand même pas très clair qui fait quoi, qui peut faire quoi, une espèce de flou artistique*" (CPE), ce qui attise les tensions entre enseignants et psy-EN auxquelles nous avons déjà fait allusion. La faible présence des Psy-EN, vivement regrettée par les diverses catégories de personnels (tout comme la dimension trop "psy" peut l'être par certains enseignants ou l'une des chargées d'orientation MIO), peut les amener à penser autrement leur métier, par exemple en imaginant des projets déployés dans les établissements par d'autres acteurs.

Au-delà du discours récurrent dans les entretiens sur "*plus de temps, plus de ressources humaines, plus de moyens financiers*", il semble enfin utile non pas de dégager des "bonnes pratiques" applicables partout, mais d'analyser les effets des réformes en cours sur les acteurs, de mettre en œuvre des suivis de cohorte afin d'appréhender les parcours et la réussite des jeunes dans l'enseignement supérieur et de donner une meilleure visibilité de ce qui se fait, au niveau territorial et local.

Conclusion

Depuis les années 2000, les directives nationales sommant les lycées d'accroître leur implication dans l'orientation des élèves vers l'enseignement supérieur ne cessent de croître. Ces directives rencontrent toutefois "*de fortes résistances chez les enseignants, incités à s'impliquer dans un domaine qu'ils considèrent généralement comme périphérique par rapport à la transmission des connaissances*" (Van Zanten 2015, 86). Frouillou, Pin et Van Zanten (2020) expliquent les réticences des enseignants du secondaire à s'engager dans ces nouvelles tâches par une absence de revalorisation salariale et un doute quant à leur capacité et droit à orienter les jeunes à propos de choix cruciaux pour leur avenir. En complément, nos enquêtes témoignent non seulement d'un manque de formation des enseignants, de temps, d'espaces dédiés à l'orientation, de lisibilité sur l'articulation entre le choix des ES et les attendus mentionnés sur *Parcoursup*, mais aussi d'une distance vis-à-vis de cet outil d'aide à la décision décrit comme déshumanisé et anxiogène pour les lycéens.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Pourtant, les acteurs professionnels interrogés considèrent que l'orientation est importante et devrait même "*être une des priorités nationales*" (CPE). Sans doute en raison des relations de proximité qu'ils entretiennent avec les élèves, résistance se conjugue en fait avec engagement : les acteurs professionnels s'investissent dans l'accompagnement à l'orientation, mais selon des modalités et temporalités différentes et inégalitaires qui dépendent de leur conception de l'accompagnement à l'orientation, de leur statut ou encore des caractéristiques scolaires et sociales des lycéens. Du simple "contrôle" des élèves à la mise en œuvre chronophage et engagée d'un projet financé, l'accompagnement à l'orientation participe ainsi - ou non - à un maintien des inégalités d'orientation, non pas seulement entre établissements (Nakhili 2005, Draelants 2013, Van Zanten 2015), mais aussi à l'intérieur même des établissements.

De telles inégalités ne permettent pas de gommer les écarts entre groupes sociaux : les familles ne sont pas toutes en capacité d'aider les jeunes à se projeter dans l'avenir, de les aider à préparer leur orientation, de les soutenir, voire de recourir à un marché privé de l'orientation. Certains élèves ne peuvent compter ni sur le soutien symbolique et pratique de leur famille (Van Zanten 2015), ni sur celui des acteurs professionnels, et se trouvent de fait livrés à eux-mêmes... alors même que les récentes réformes, en mobilisant la notion de parcours, en appellent à l'expertise de tous les acteurs et s'inscrivent dans la durée.

L'analyse en cours de l'enquête 2021-2022 fait émerger de nouvelles thématiques sur le "mal-être" des lycéens et des acteurs professionnels, la difficulté à articuler accompagnement à l'orientation et évaluation ou encore les effets de la crise sanitaire... Ces thèmes mériteront une investigation approfondie.

Carole Daverne-Bailly, CIRNEF, Université Rouen Normandie, maître de conférences habilitée à diriger des recherches, porteur de la recherche ORLYSUP.

Yong Li, CIRNEF, Université Rouen Normandie, ingénieur d'études recruté dans le cadre de la recherche ORLYSUP.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Bibliographie

- Albouy, V. & Wanecq, T. (2003). Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles. *Économie et statistique*, 361, 27-52.
- Barrère, A. (2013). [La montée des dispositifs : un nouvel âge de l'organisation scolaire](#). *Carrefours de l'éducation*, 36, 95-116.
- Beaud, O. & Vatin, F. (2018). "[Orientation et réussite des étudiants](#)" : une nouvelle loi pour les universités (I). *Commentaire*, 163(3), 687-698.
- Bodin, R. & Orange, S. (2019). [La gestion des risques scolaires](#). "Avec Parcoursup, je ne serais peut-être pas là". *Sociologie*, 10(2).
- Clément, P., Couto, M.-P. & Blanchard, M. (2019). Parcoursup : infox et premières conséquences de la réforme. *La Pensée*, 399(3), 144-156.
- Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO). (2018). [Comment l'école française aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ?](#) Dossier de synthèse. Récupéré du site du CNESCO, section Actualité.
- Convert, B. (2010). [Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes](#). *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183, 14-31.
- Coulon, A. (1997). *Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*. Paris : Presses universitaires de France.
- Daverne-Bailly, C. (2022, à paraître). L'accompagnement à l'orientation en lycée : entre engagement des acteurs et inégalités. *Education et sociétés*.
- Daverne-Bailly, C. & Bobineau, C. (2020). [Orienter et s'orienter vers l'enseignement supérieur dans un contexte de changement des politiques éducatives : incertitudes, choix, inégalités](#). *Education et socialisation*, 58.
- Draelants, H. (2013). [L'effet établissement sur la construction des aspirations d'études supérieures](#). *L'orientation scolaire et professionnelle*, 42(1), 3-32.
- Duru-Bellat, M. & Kieffer A. (2008). [Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités](#). *Population*, 63(1), 123-157.
- Flégès, A., Wexler, F. & Rey, O. (2020). [L'orientation, de la quatrième au master](#), Rapport thématique annuel de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.
- Frouillou, L. (2021). Parcoursup : quelles sélections à l'entrée dans le supérieur ? Sélection : du système éducatif au marché du travail : XXVI^e journées du longitudinal, Toulouse, 12-13 novembre 2020, 43-50, Céreq Échanges.
- Frouillou, L., Pin, C. & Van Zanten, A. (2019). [Le rôle des instruments dans la sélection des bacheliers dans l'enseignement supérieur](#). La nouvelle gouvernance des affectations par les algorithmes. *Sociologie*, 10(2).
- Frouillou, L., Pin, C. & Van Zanten, A. (2020). [Les plateformes APB et Parcoursup au service de l'égalité des chances ?](#) L'évolution des procédures et des normes d'accès à l'enseignement supérieur en France. *L'Année sociologique*, 70(2), 337-363.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

- Glasman, D. & Rayou, P. (dir.). (2015). *Qu'est-ce qui soutient les élèves ? Dispositifs et mobilisations dans divers établissements scolaires*. Récupéré du site de l'Institut français de l'éducation, Centre Alain Savary, section [Publications](#).
- Lahire, B. (1997). *Les manières d'étudier*. Paris : La documentation française.
- Laplante, B., Doray, P., Tremblay, É., Kamanzi, P.C., Pilote, A. & Lafontaine, O. (2018). [L'accès à l'enseignement postsecondaire au Québec : le rôle de la segmentation scolaire dans la reproduction des inégalités](#). *Cahiers québécois de démographie*, 47(1), 49-80.
- Levin, B. & Fullan, M. (2008). [Learning about System Renewal](#). *Educational Management Administration & Leadership*, 36(2), 289-303.
- Millet, M. (2003). *Les étudiants et le travail universitaire*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Millot, C. (2019). Orientation : les jeunes veulent être accompagnés pour comprendre leurs envies, CREDOC, n°305.
- Nakhili, N. (2005). [Impact du contexte scolaire dans l'élaboration des choix d'études supérieures des élèves de terminale](#). *Education & formations*, 72, 155-167.
- Pilote, A., Joncas, J. & Kamanzi, P. C. (2018). La différenciation à l'école secondaire québécoise : quel impact sur les inégalités sociales ? Dans F. Baluteau, V. Dupriez et M. Verhoeven (dir.), *Entre tronc commun et filières, quelle école moyenne ? Étude comparative* (pp. 117-146). Académia/L'Harmattan.
- Tiberj, V. (2021). [Parcoursup ou la sélection par les algorithmes](#), *La vie des idées*.
- Van Zanten, A. (2006). La construction des politiques d'éducation : De la centralisation à la délégation au local. Dans : P.-D. Culpepper, P. Hall et B. Palier (dir.), *La France en mutation. 1980-2005* (pp. 229-263). Presses de Sciences Po.
- Van Zanten, A. (2015). [Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur : quel rôle joue le lycée d'origine des futurs étudiants ?](#) *Regards croisés sur l'économie*, 16(1), 80-92.